

Phase	Activité pédagogique (ou reconnaissance d'acquis)	Crédits exigés	
		Obligatoires (78)	À option (42)
1	<p>En concomitance sur un trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ IFP107 – Profession enseignante en formation professionnelle ▪ IFP111 – Initiation à la planification et à l'intervention (stage d'enseignement dans votre milieu scolaire) 	3 3	
5	<p>Cours à option que vous pouvez suivre en tout temps durant votre parcours dans la mesure où vous détenez les préalables requis</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ces cours, que vous pourrez choisir selon vos besoins et intérêts, se regroupent en trois catégories distinctes : <ul style="list-style-type: none"> ○ cours principalement axés sur la pédagogie ou d'autres domaines connexes (PPC, PED); ○ cours relatifs aux technologies de l'information et des communications (TIC); ○ cours de perfectionnement en français (PLE). ▪ Projets personnalisé de perfectionnement professionnel (PPP) 		42
2	<p>Vous devez avoir terminé la Phase I pour pouvoir entrer en Phase 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CFC207 – Intégration à la formation en enseignement professionnel (cours préalable aux blocs cours-stages CFC suivants) ▪ CFC211-212 – Planification de l'enseignement-apprentissage I et II (cours-stage) ▪ CFC213-214 – Intervention pédagogique I et II (cours-stage) ▪ CFC215-216 – Évaluation des compétences en formation professionnelle I et II (cours-stage) 	3 7 7 7	
3	<p>Vous devez avoir terminé la Phase II pour pouvoir entrer en Phase 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BEP315 – Enseignement de la santé et sécurité au travail ▪ BEP310 – Didactique des métiers (préalable à BEP 313) <p>En concomitance sur deux trimestres consécutifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BEP313 – Reconnaissance des acquis de métier (portfolio) ▪ BEP314 – Démarche réflexive sur sa compétence de métier 	3 3 3 3	
4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ FDP411 à 420 – Formation disciplinaire professionnelle XI-XX <p>Résultat du portfolio que vous aurez conçu lors des activités BEP313-314, en supposant que vous obtiendrez le maximum de crédits en équivalence en reconnaissance de votre expérience de métier, sinon vous devrez faire des projets de perfectionnement disciplinaire.</p>	27	
5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ FPE501-502 – Formation pratique à l'enseignement I-II (stages d'enseignement) <p>Pour pouvoir vous inscrire à ces stages, vous devrez répondre aux critères d'admissibilité suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) détenir un minimum de trois années (totalisant au moins 2000 heures) d'expérience en enseignement; 2) cumuler un minimum de 80 crédits au BEP; 3) avoir satisfait aux deux exigences relatives à la connaissance de la langue d'enseignement; 4) avoir levé toute condition d'admission, le cas échéant. 	6	
6	<ul style="list-style-type: none"> ▪ FIN610 – Séminaire d'intégration et d'initiation à la recherche en formation professionnelle 	3	